

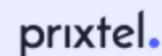


JEUDI 1ER FÉVRIER 2024

**CHAMPIONNAT DE FRANCE
UNIVERSITAIRE DE JUDO 2ÈME DIV.**

ÉDITION 2024

LA MAISON DES ARTS MARTIAUX,
CHEMIN CASSAING, 31500 TOULOUSE



MOT DE BIENVENUE

Félicitations à toutes et tous pour votre qualification aux championnats de France universitaires de Judo 2e Division. Toute l'équipe de la Ligue du Sport Universitaire d'Occitanie est ravie de vous accueillir le 1er février prochain à la Maison des Arts Martiaux de Toulouse.

Nous tenons à remercier particulièrement la Mairie de Toulouse et la Ligue Occitanie de Judo pour leur appui logistique et sportif dans cette organisation.

Vous trouverez dans ce dossier toutes les informations qui vous permettront d'organiser au mieux votre venue.

Merci de nous retourner les fiches d'inscription et de restauration dans les meilleurs délais (avant le 19 janvier 2024).

En vous souhaitant un bon championnat.

Maria SEMERJIAN

Directrice Régionale du Sport Universitaire

Ligue du Sport Universitaire d'Occitanie



ACCUEIL

La Ligue Régionale Occitanie du Sport Universitaire vous donne rendez-vous à La Maison des arts martiaux (Chemin Cassaing, 31500 Toulouse), **dès le mercredi 31 janvier de 17 h 00 à 20 h 30** pour la confirmation d'inscription.

Chaque étudiant devra se présenter avec :

- **Sa licence FFSport U 2023-2024** (papier ou dématérialisée)
- **Sa carte étudiante** (ou attestation d'inscription dans un établissement d'enseignement supérieur)

Chaque coach devra également présenter :

- **Sa licence FF Sport U 2023-2024** « Dirigeant » (version papier ou dématérialisée). Cette licence est obligatoire pour accéder à la zone de la compétition. Merci de vous rapprocher de votre association sportive pour sa délivrance.

Chaque participant s'engage à respecter le protocole sanitaire en vigueur au moment de la compétition. Dans un souci de démarche écoresponsable, aucune bouteille d'eau ne sera distribuée lors des rencontres. Nous demandons aux participants d'avoir leurs propres gourdes, qu'ils pourront remplir par la suite dans les différentes installations.

CONTACTS :

Maria SEMERJIAN - Tél : 06.62.83.82.75

Courriel : msemmerjian@sport-u.com

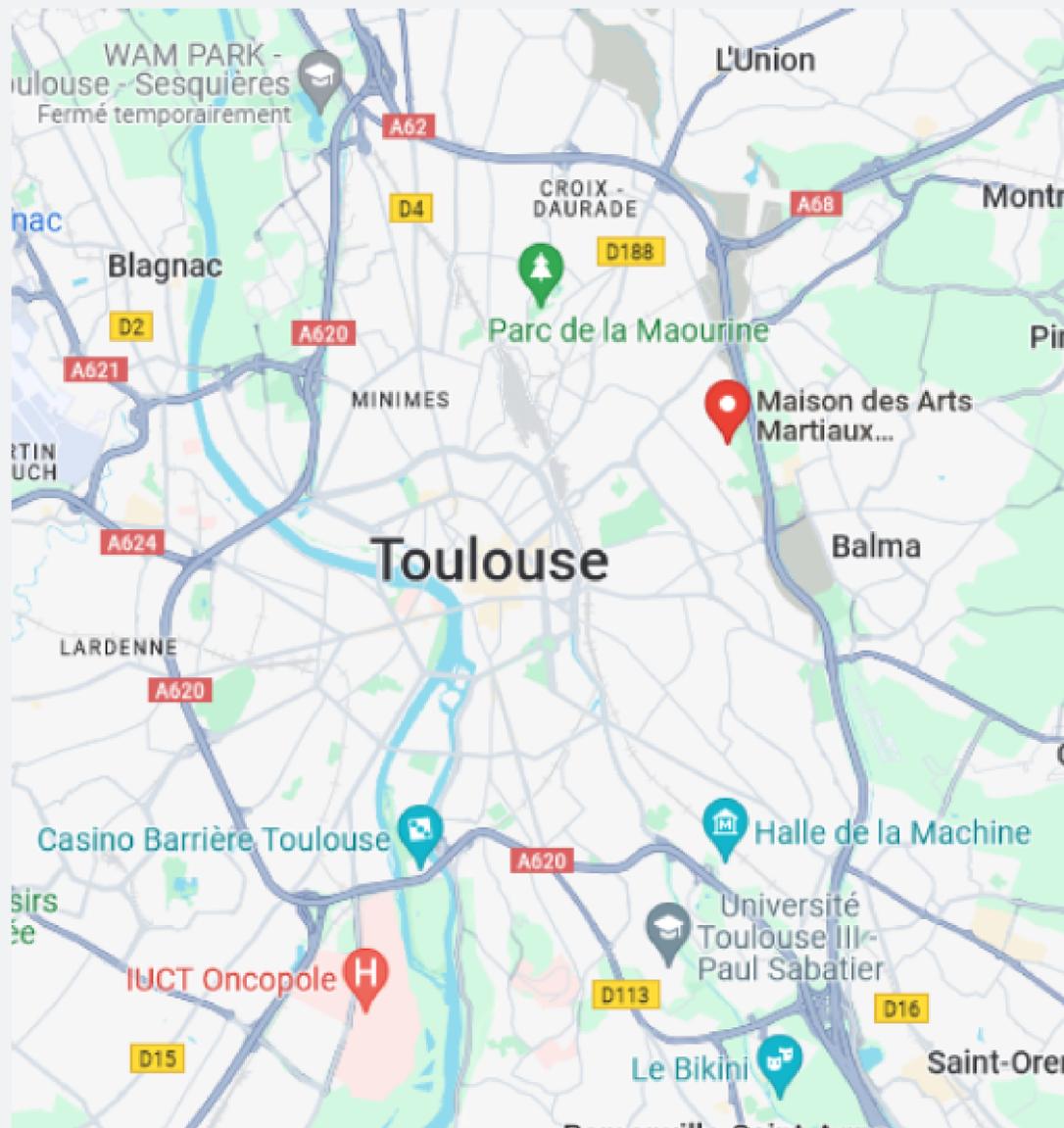


LIEU DE LA COMPÉTITION



Maison des Arts Martiaux, Chemin Cassaing, 31500 Toulouse

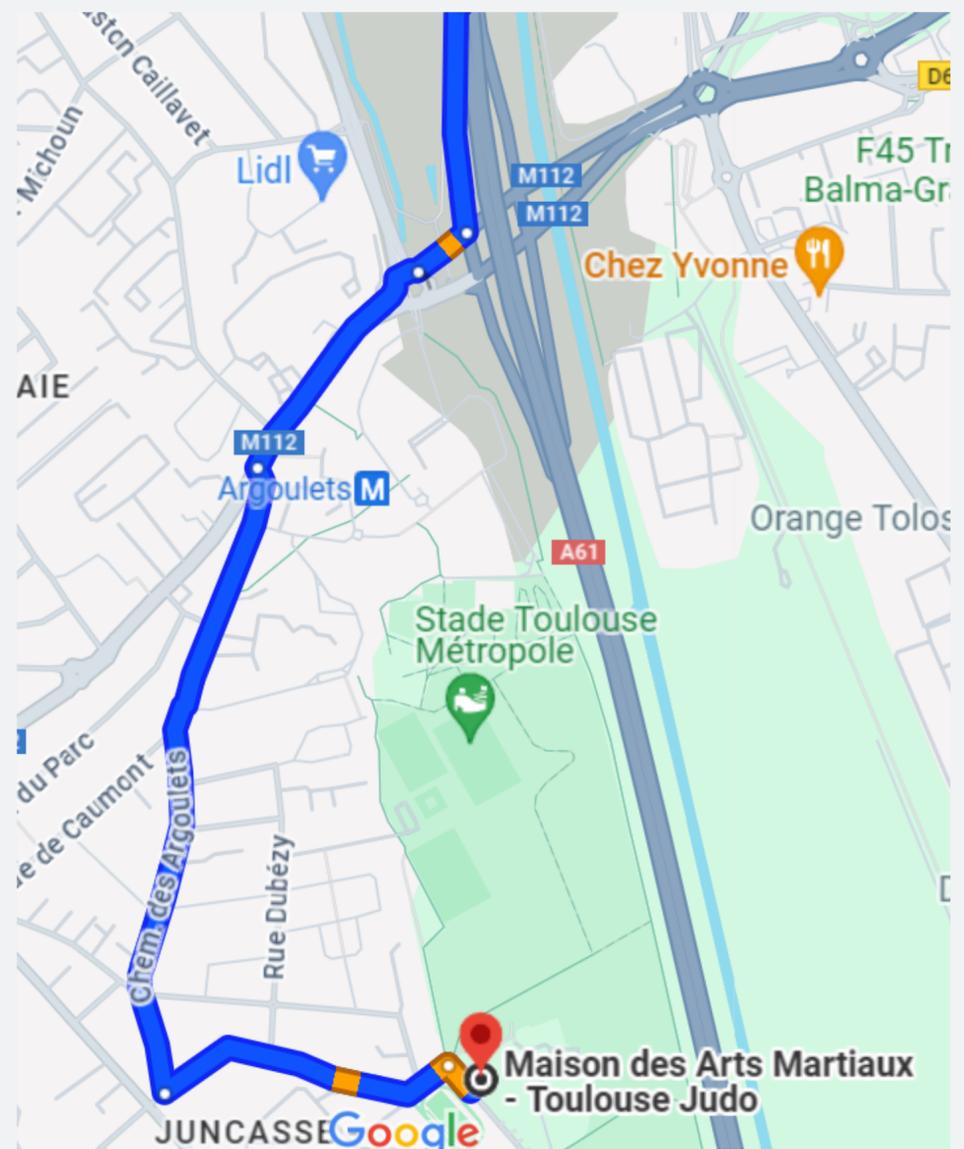
PLAN D'ACCÈS À L'INFRASTRUCTURE SPORTIVE



Arrivée en voiture :

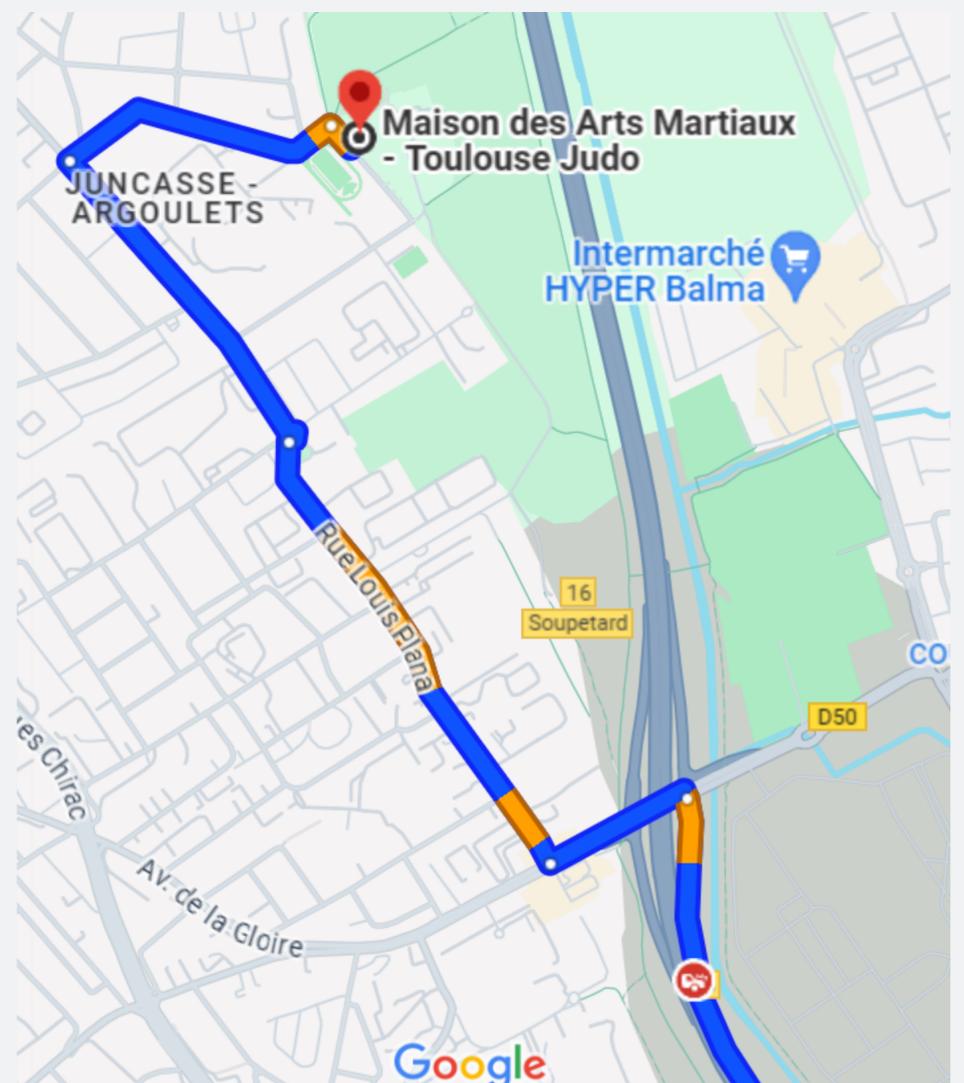
En provenance du nord et de l'ouest
de Toulouse :

- Prendre l'A61 à destination de Narbonne
- Sortir à la sortie n°15 "Toulouse-La Roseraie"
- Prendre le "Chemin des argoulets"
- Tourner à gauche au "Chemin Cassaing" puis se rendre au bout de la rue



En provenance du sud et de l'est
de Toulouse :

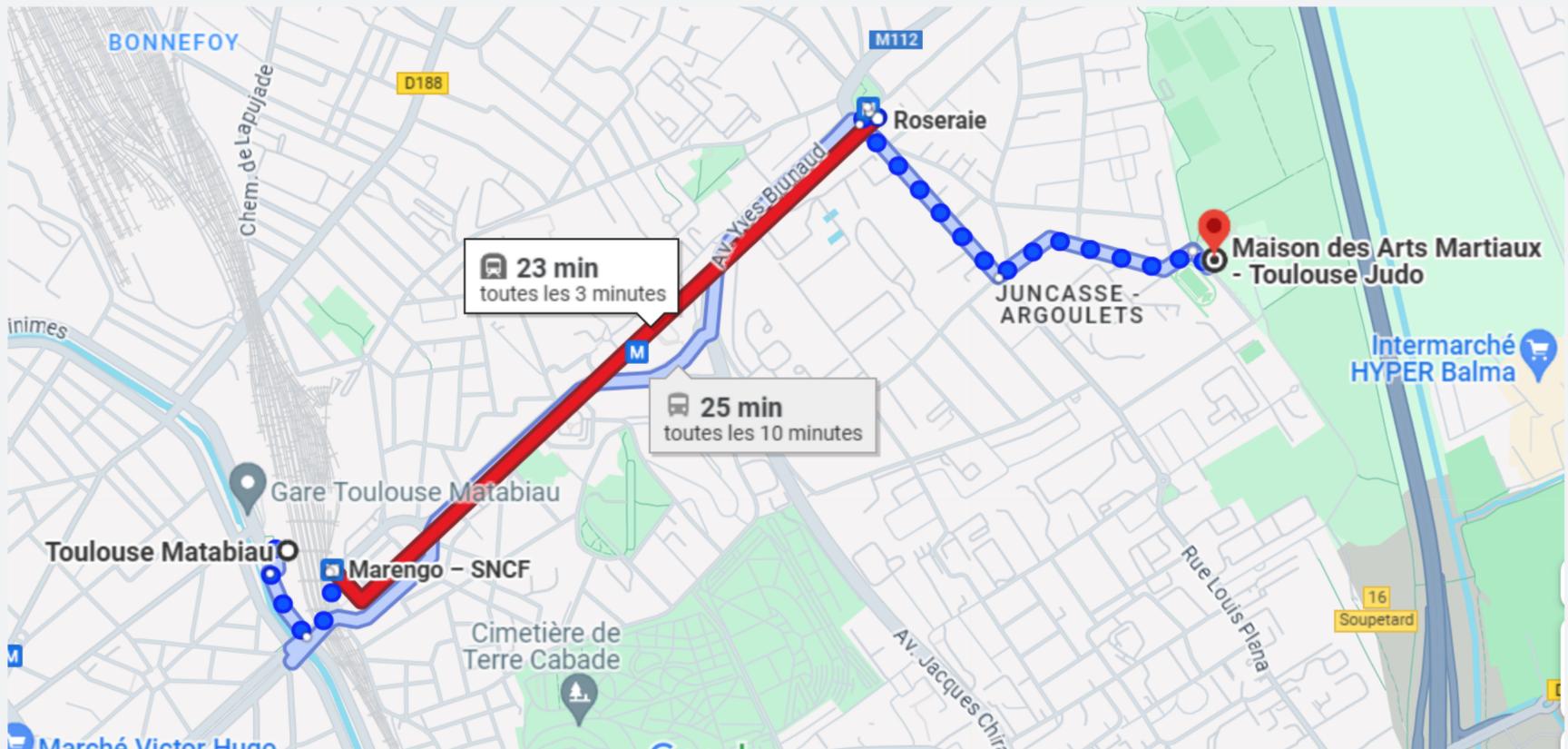
- Prendre l'A61 à destination de Toulouse
- Sortir à la sortie n°16 "Soupetard" puis tourner à gauche sur la D50
- Tourner à droite sur la rue "Louis Planat"
- Aller toujours tout droit et tourner à droite au "Chemin Cassaing" puis se rendre au bout de la rue



Arrivée en train :

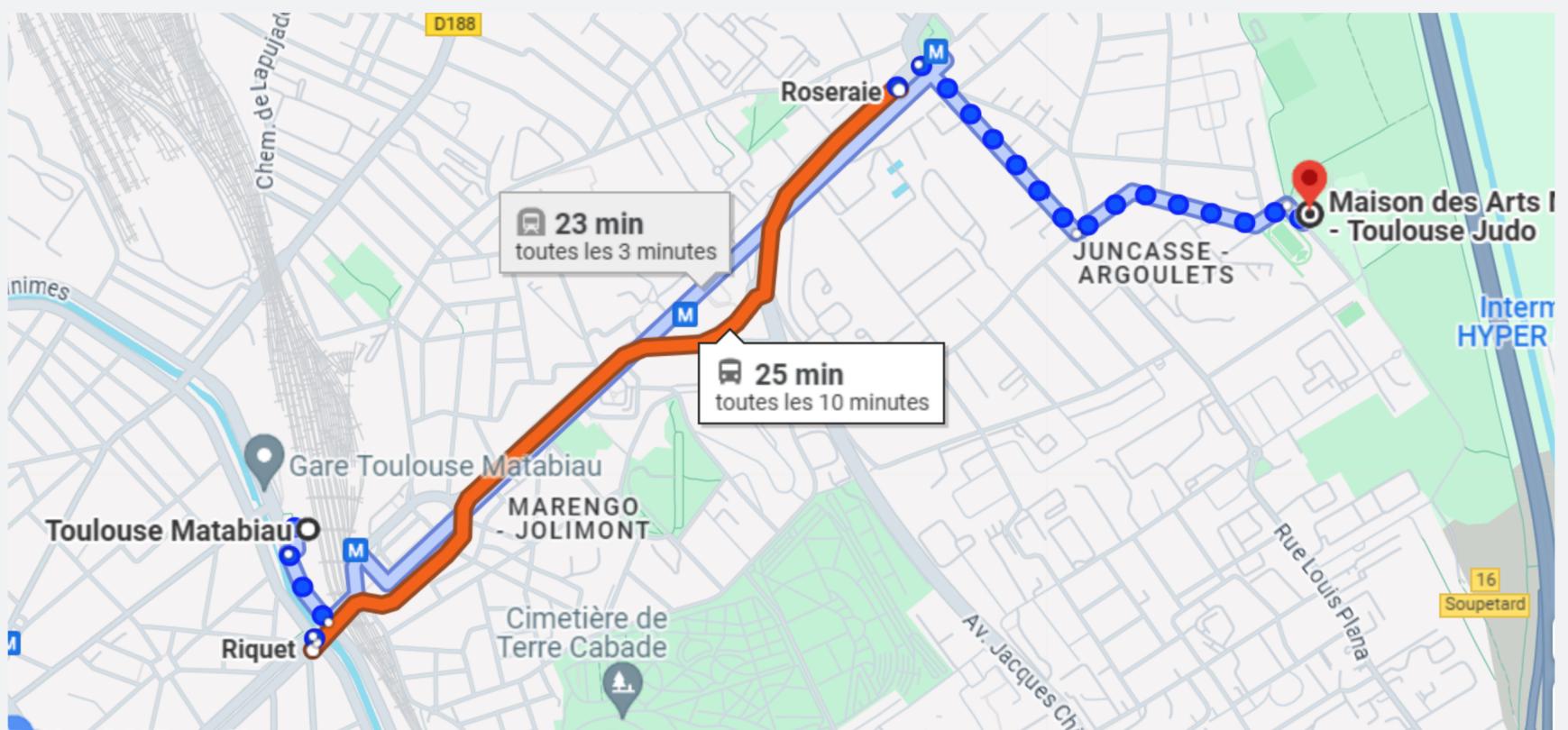
Arrivée à la gare de Toulouse Matabiau Gare SNCF :

- Prendre le métro arrêt “Marengo-SNCF” ligne A à destination de “Balma-Gramont”
- Descendre à l’arrêt “Roseraie”,
- Marcher 701 mètres jusqu’à la maison des arts martiaux .



Arrivée à la gare de Toulouse Matabiau Gare SNCF :

- Prendre le bus L9 à l’arrêt “Riquet” et à destination de “L’union grande halle”
- Descendre à l’arrêt “Roseraie”,
- Marcher 1,1km jusqu’à la maison des arts martiaux .



PROGRAMME PRÉVISIONNEL DE LA COMPÉTITION

MERCREDI 30 JANVIER 2024

17h00-20h30 :

- Accueil des compétiteurs
- Vérification des licences "sportives" et "dirigeants" et des cartes étudiantes

JEUDI 01 FÉVRIER 2024

07h30-08h30 : Accueil et vérification des licences "sportives" et "dirigeants" et cartes étudiantes

08h00-09h00 : Début des pesées Hommes CFU et KYUS

10h00-11h00 : Début des pesées Femmes CFU et KYUS

10h00 : Début des compétitions Hommes

12h00 : Début des compétitions Femmes

11h30-12h00 : Confirmation des participants à "l'OPEN"

14h00 : Début de la compétition "OPEN", toutes catégories

Remises des récompenses au fur et à mesure des finales

RÈGLEMENT SPORTIF

JUDO GI

Lors des championnats universitaires, les étudiants devront porter le Judogi de leur Association Sportive ou à défaut un Judogi neutre. Les Judogis des équipes de France sont interdits.

Pour les remises de récompenses, les judokas se présenteront en Judogi.

DOSSARDS

Les dossards fournis par les A.S. sont autorisés aux conditions suivantes (à défaut ils seront retirés) :

- Dossard apposé au dos de la veste à 14 cm environ sous le bas du col.
- Dimensions maximales du dossard : 34 cm x 35 cm.
- Marquages autorisés selon les schémas et dimensions détaillées dans le règlement disciplinaire.

Règlement disciplinaire : se référer au chapitre règlement "Judo Règlement 2023-2024".

ENGAGEMENTS

Engagements **AVANT LE 18 JANVIER** en cliquant sur le lien ci-dessous :

https://ffsu-my.sharepoint.com/:x:/g/personal/ghubert_sport-u_com/EbarIP97UQNNnQ4H6E0ZqOkB0dT7ni7AqYNoK-ncyPRvkQ?e=BnjuY6



RESTAURATION

A retourner impérativement par mail avant le **19 janvier 2024** à
toulouse@sport-u.com

Panier repas sur réservation (7€):

- Sandwich (Jambon-Emmental, thon-oeufs-cruautés)
- Riz au lait maison
- Fruits

Buvette sur place

Association sportive :

Ligue :

Nom du responsable :

TEL :

Académie :

EMAIL :

Panier	Nombre de panier		TOTAL
Jambon-Emmental		X 7€	
Thon-Oeufs-Cruautés		X 7€	

Paiement :

- Soit par virement sur le compte :

FR76 1780 7000 3305 1196 3762 842 CCBPFRPPTLS

Merci de préciser l'intitulé du virement : **Nom de l'AS + CFU JUDO 2ème div**
et de nous confirmer la date du virement

- Soit par chèque à l'ordre de **"LSUO Toulouse"** et à envoyer à **LSUO Toulouse - Pôle Sport - 118 route de Narbonne - 31062 Toulouse cedex 9**

Les réservations des repas dont le paiement n'est pas effectif au 22 janvier ne seront pas validées

FICHE D'ENGAGEMENT À LA CONDUITE SPORTIVE UNIVERSITAIRE

Conscient que l'activité sportive ne peut se comprendre et se développer que dans le cadre d'un comportement sain et adapté à l'environnement et aux différent(e)s participant(e)s, **je m'engage pour toute la durée des championnats** rappelés ci-dessus à :

1. Avoir un comportement sportif, respectueux de l'éthique sportive tant à l'égard des organisateurs et de mes partenaires que des arbitres, de mes adversaires, de leurs dirigeants ou de toute autre personne en présence.
2. Serrer la main des adversaires et de l'arbitre avant et après le match, donner une bonne image de mon association sportive et de mon université et défendre les intérêts de mon association sportive et non les miens.
3. Bannir toute agression verbale ou physique (sur quelque personne ou groupe de personnes que ce soit) et toute provocation, toute incitation à la violence, sous quelque forme que ce soit
4. Bannir la violence, les comportements discriminatoires (sexistes, racistes ou homophobes), les tricheries ou toute atteinte aux biens d'autrui et de la collectivité (vol, effraction, vandalisme) sous peine de poursuites judiciaires éventuelles.
5. Être maître de moi dans n'importe quelles circonstances (avant, pendant et après le match) et donc ne pas abuser de substances alcoolisées ou de toutes autres formes de produits euphorisants.
6. Être modeste dans la victoire et sans rancœur dans la défaite et être capable de fêter ma victoire ou celle des autres dans la joie, en respectant les personnes et les biens
7. Être informé(e) et conscient(e) du règlement anti-dopage (faire une prescription à usage thérapeutique si nécessaire pour un médicament qui me serait indispensable) et me tenir éloigné d'éventuelles « fumées de cannabis ».
8. Respecter le règlement intérieur des lieux dans lequel je me trouve (stade, gymnase, hébergement, etc.)
9. Régler intégralement les prestations souscrites et participer aux manifestations (rencontres, mais aussi repas et remises de prix ou soirées) organisées lors de ce championnat.

J'ai été parfaitement informé que tout manquement à ces règles pourra être sanctionné par la Fédération Française du Sport Universitaire et j'en accepte le principe. Je suis conscient du fait que tout incident relevant de ma responsabilité sera notifié aux Représentant(e)s des établissements de l'enseignement supérieur présents sur place et à la Direction de mon établissement par les organisateurs et/ou les responsables étudiants. Cela pourra donner lieu à des sanctions disciplinaires conformément au règlement intérieur de mon établissement d'origine.

COMMUNICATION

Les meilleurs moments du championnats seront à suivre sur les réseaux sociaux de la ligue :

- **Instagram** : https://www.instagram.com/cfu_judo_toulouse_2024
- **Facebook** : <https://www.facebook.com/profile.php?id=61554197686790>
- **Twitch** : https://www.twitch.tv/cfu_judo_toulouse_2024

On compte sur vous pour partager votre aventure FFSU avec les hashtags :

#FFSU

#SportUniversitaire

DROIT À L'IMAGE

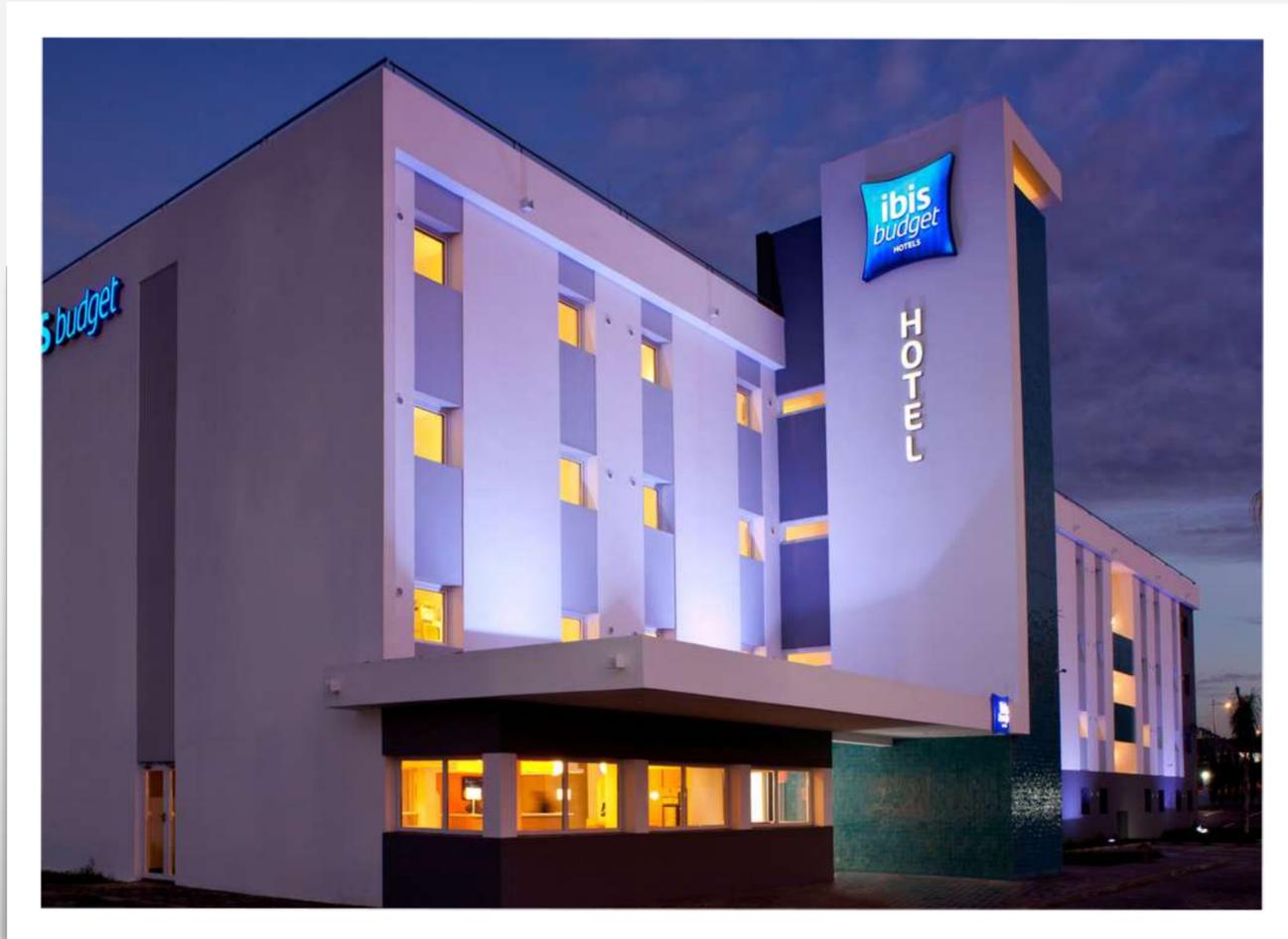
Lors de toutes les manifestations organisées par la FF Sport U et les Ligues, **le licencié participant, du seul fait de son inscription, consent aux organisateurs l'utilisation de son nom, prénom, adresse, image, témoignages, résultats obtenus et ce par tous moyens de communication.**

Le candidat participant consent également à ce que **son nom puisse être utilisé en association avec sa propre image et à ce que sa voix, son nom et son image puissent être enregistrés** amplifiés et reproduits sur des films ou tout autre support.

Le candidat participant accorde l'autorisation d'utiliser et notamment d'éditer tout ou partie desdits documents, dans la mesure où la FF Sport U et/ou ses partenaires le jugent nécessaires et cela sans limitation de durée. **Le candidat participant renonce à toute revendication liée à l'exploitation desdits documents, en particulier de nature financière.**



Hôtel Partenaire



IBIS BUDGET LABEGE

120 bis, Rue Garance, 31677 Labège

- À 15min de la salle en voiture
- 75€ petit-déjeuner inclus nuitée du 31/01 et 1er février 2024 en chambre single ou Twin ou Double
- 95€ en chambre Triple
- 105€ en chambre Quadruple

Réservation obligatoire et uniquement auprès de
Elodie.SICARD@accor.com



Hôtel F1 L'union

Zone De Loisirs Cantemerle, Av. de Saint-Caprais, 31240 L'Union

- À 30min de la salle via le bus 43
- Entre 35 et 45€/nuit



Hôtel Première classe Toulouse L'union

Av. de Saint-Caprais, 31240 L'Union

- À 25min de la salle via le bus 43
- Entre 48 et 59€/nuit



Hôtel restaurant Campnile Toulouse Nord - L'union

ZAC de Cantemerle, 31240 L'Union

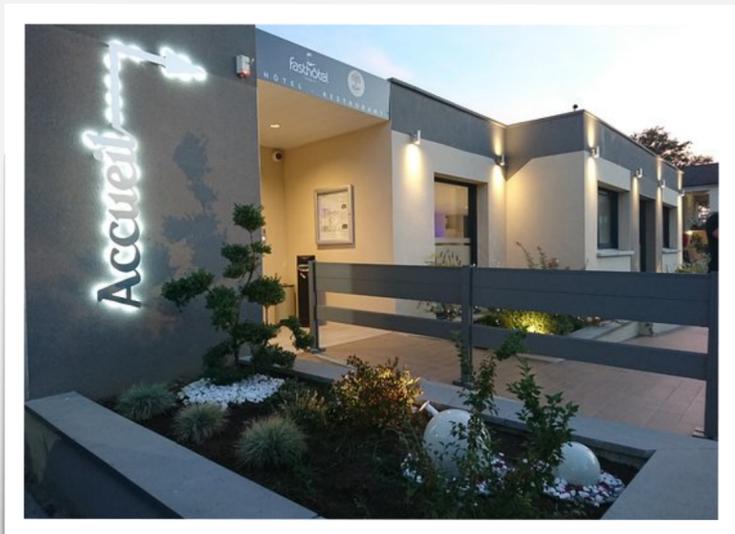
- À 25min de la salle via le bus 43
- Entre 91 et 139€/nuit



Ad-Cyber hôtel - L'union

Zone du Cantemerle Avenue Saint-Caprais Sud, 31240 L'Union

- À 25min de la salle via le bus 43
- Entre 61 et 71€/nuit



Fasthôtel Toulouse Est Balma

2 Rue Louis Renault, 31130 Balma

- À 22min de la salle via le metro A



Montempo Toulouse Balma

81 Chem. de Gabardie, 31200 Toulouse

- À 22min de la salle via le metro A
- Entre 60 et 120€/nuit



Adagio Aceso Toulouse Jolimont

11 Ave Léon Blum, 31500 Toulouse

- À 18min de la salle via le bus L9 et 19
- Entre 63 et 96€/nuit

ACCÈS SALLE PLAN BUS ET METRO



19

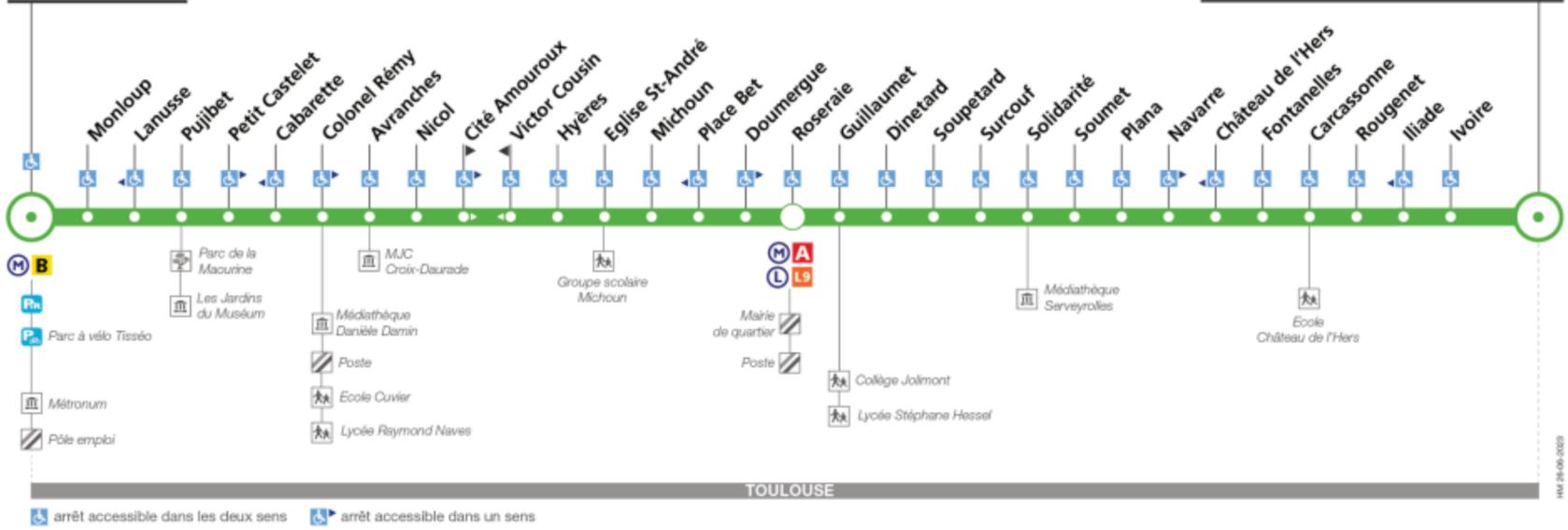
Direction Place de l'Indépendance



du 4 septembre 2023
au 7 juillet 2024

Borderouge

Place de l'Indépendance



Lundi à vendredi

Borderouge	05:25	05:50	06:10	06:24	06:36	06:42	06:48	06:54		19:02	19:09	19:16	19:24	19:32	19:40	19:55	20:10	20:25	20:55	21:30	22:05
Colonel Rémy	05:31	05:56	06:16	06:30	06:42	06:48	06:55	07:01		19:09	19:16	19:23	19:31	19:39	19:47	20:02	20:17	20:32	21:02	21:37	22:12
Roseraie	05:39	06:04	06:24	06:39	06:51	06:57	07:04	07:11		19:20	19:27	19:34	19:42	19:50	19:58	20:13	20:27	20:41	21:11	21:46	22:21
Soupetard	05:42	06:07	06:27	06:42	06:54	07:00	07:07	07:14		19:23	19:30	19:37	19:45	19:53	20:01	20:16	20:30	20:44	21:14	21:49	22:24
Plana	05:44	06:09	06:29	06:45	06:57	07:03	07:10	07:18		19:27	19:34	19:41	19:49	19:57	20:05	20:20	20:34	20:47	21:17	21:52	22:27
Place de l'Indépendance	05:49	06:14	06:34	06:50	07:02	07:08	07:15	07:23		19:33	19:40	19:47	19:55	20:03	20:10	20:25	20:39	20:52	21:22	21:57	22:32

Entre 7 h et 19 h, un passage toutes les 8 minutes max.

Borderouge	22:40	23:15	23:50	00:25	01:00
Colonel Rémy	22:47	23:22	23:57	00:32	01:07
Roseraie	22:56	23:31	00:06	00:41	01:16
Soupetard	22:59	23:34	00:09	00:44	01:19
Plana	23:02	23:37	00:12	00:47	01:22
Place de l'Indépendance	23:07	23:42	00:17	00:52	01:27

Notes: Uniquement le jeudi et le vendredi.



43

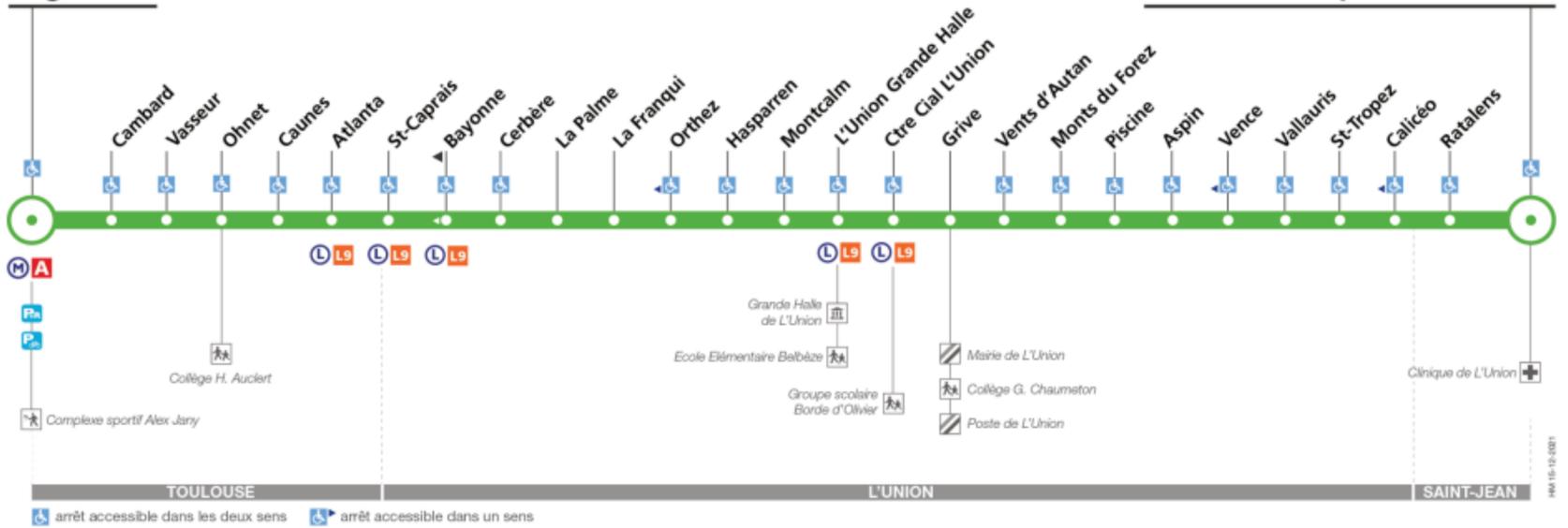
Direction Argoulets



du 4 septembre 2023
au 7 juillet 2024

Argoulets

St-Jean Clinique de L'Union



Lundi à vendredi

St-Jean Clinique de L'Union	06:10	06:47	07:16	07:47	08:16	08:47	09:16	09:47	10:17	10:47	11:17	11:47	12:17	12:41	13:17	13:47	14:16	14:47	15:17	15:47	16:17	16:47	17:17	17:47
Ratalens	06:11	06:48	07:17	07:48	08:17	08:48	09:17	09:48	10:18	10:48	11:18	11:48	12:18	12:42	13:18	13:48	14:17	14:48	15:18	15:48	16:18	16:48	17:18	17:48
Piscine	06:15	06:52	07:21	07:52	08:21	08:52	09:21	09:52	10:22	10:52	11:22	11:52	12:22	12:46	13:22	13:52	14:21	14:52	15:22	15:52	16:22	16:52	17:23	17:53
Ctre Cial L'Union	06:18	06:56	07:26	07:57	08:26	08:56	09:24	09:55	10:25	10:55	11:25	11:55	12:25	12:49	13:25	13:55	14:24	14:56	15:26	15:56	16:26	16:56	17:27	17:57
Atlanta	06:26	07:06	07:41	08:10	08:39	09:06	09:34	10:05	10:35	11:05	11:35	12:05	12:35	12:59	13:35	14:05	14:34	15:06	15:36	16:06	16:37	17:07	17:39	18:08
Argoulets	06:33	07:14	07:50	08:19	08:48	09:15	09:42	10:12	10:42	11:12	11:42	12:12	12:42	13:06	13:42	14:12	14:41	15:13	15:44	16:14	16:45	17:16	17:48	18:16

St-Jean Clinique de L'Union	18:17	18:47	19:17	19:50	20:25
Ratalens	18:18	18:48	19:18	19:51	20:26
Piscine	18:23	18:52	19:22	19:55	20:30
Ctre Cial L'Union	18:27	18:56	19:25	19:58	20:33
Atlanta	18:38	19:07	19:35	20:07	20:41
Argoulets	18:46	19:15	19:43	20:14	20:48





L9

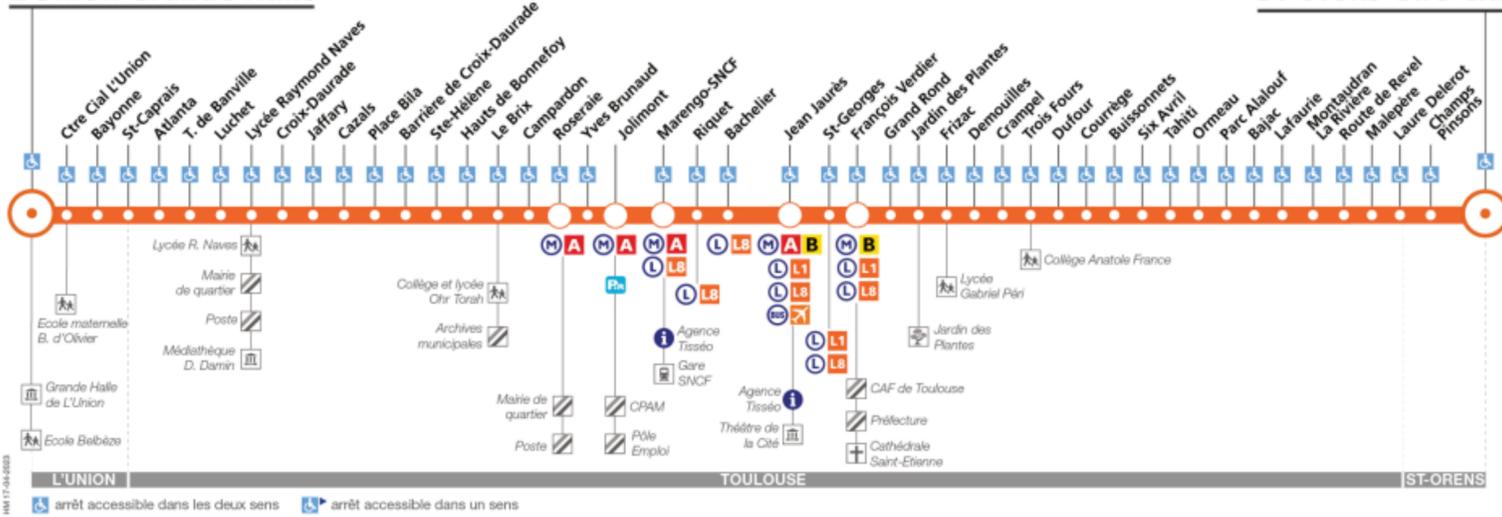
Direction Saint-Orens Centre Commercial



du 23 octobre 2023 au 7 juillet 2024

L'Union Grande Halle

St-Orens Ctre Cial



Lundi à vendredi

Table of departure times for L9 line from Monday to Friday, including a section for the night service (7h-19h) with 10-minute intervals.



Horaires de fonctionnement

Premiers départs de chaque terminus 5 h 15
Derniers départs de chaque terminus 0 h du dimanche au mercredi, 3 h le jeudi, vendredi et le samedi (sauf jeudi férié et jeudi en vacances scolaires)

Temps d'attente maximum

- 1 min 50 en heure de pointe durant la semaine hors vacances scolaires
• 3 min en heure creuse durant la semaine, le samedi et pendant les vacances scolaires
• 4 min 20 en heure de pointe le dimanche
• 7 min en soirée et en heure creuse le dimanche et jours fériés
• 9 min en début de service



Se rendre à la maison des arts martiaux depuis l'arrêt Roseraie :

